

Offre de service civique 2019/2020 Territoire de l'agglomération grenobloise

Mission : Faciliter l'utilisation d'internet pour les démarches administratives d'accès aux droits

- Recevoir les usagers ne sachant pas utiliser l'outil numérique et les aider dans leurs demandes administratives sur internet : permanences au sein des Maisons du Département, des services locaux de solidarité (SLS), ou autres locaux.
- En réalisant une enquête auprès des partenaires locaux, contribuer à une meilleure connaissance des ressources de médiation numérique sur le territoire
- Contribuer à l'animation d'ateliers sur l'accès à internet et les services numériques
- Améliorer la connaissance de l'offre de service du Département et celle des institutions locales afin d'orienter plus justement le public

Conditions :

- ✓ Durée : 7 mois (novembre 2019 à mai 2020)
- ✓ Engagement : 28h par semaines sur 4 jours
- ✓ Indemnité mensuelle : 107.58 € versés par le Département et 473.04 € versés par l'Etat
- ✓ Age : entre 18 et 25 ans
- ✓ Etre français ou disposer d'un titre de séjour
- ✓ Pas de pré-requis de diplôme ou de formation
- ✓ Prise en charge de 50% de l'abonnement du transport en commun ; Aide de 500€ pour passer le permis de conduire

Lieu : Direction territoriale de l'agglomération grenobloise, **Grenoble ou agglomération** (Services locaux de solidarité)

Combien de postes disponibles ? 6

Personne à contacter : Damien Rolland, damien.rolland@isere.fr ; 04 57 38 44 12.